



Nb de membres en exercice : 64
 Nb de membres présents : 50
 Nb de membres votants : 55
 (dont 5 pouvoirs)
 Quorum atteint

Département de l'Allier
 Arrondissement de Vichy

Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

SLO

ID : 003-200071470-20221003-DELIB2022082-DE

DELIBERATION N°	2022.10.03/82
CLASSIFICATION	5.3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du conseil communautaire du 03 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 3 octobre à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle polyvalente à LODDES, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 26 septembre 2022, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires: Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Marie-France AUGIER, Pascal BAUDELLOT, Gilles BERRAT, Aline BONNEAU, Bernard BOURACHOT, Michel BRUNNER, Xavier CADORET, Jean-Luc COLLIN, Annie DEBORBE, Alain DECERLE, Eliane DERIOT, Franck FORTIN, Guy FRAISE, Odile FRANCHISSEUR, Léopold GODART, Roseline GOURDON, Jean-Louis GUINATIER, Catherine JONET, Guy LABBE, Jacqueline LAUSTRIAT, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET, Fabrice MARIDET, Jean-Louis MARQUANT, Louis MERET, Christophe MINET, Jean-Noël MONIER, Isabelle MOULIN, Sylvain NAFFETAS, Yves NOEL, Jean-Louis PERICHON, André PIESSAT, Annie-France POUGET, Chantal PROBOEUF, Henri PUJOS, Michel RAJAUD, Odile REVERET, Christophe RONGET, Maria SCHNEIDER, Monique SEROUX, Alain SOUFFERANT, Laurent TALON, Jean-François TOCANT, Alain VERNISSE

Les conseillers suppléants: Bernard MALBRUNOT représentant Hervé CHOMET, Serge DESBOUIS représentant Arnaud DELIGEARD, Eric THINET représentant Guillaume LACROIX

Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : Patrick AUBEL à Michel BRUNNER, Marie-Agnès BONIN à Gilles BERRAT, Aude PARRET BONMARTIN à François ATHAYNE, Yves PLOUHINEC à Chantal PROBOEUF, Blandine SOCHET à Fabrice MARIDET,

Absents : Christian BONNET, Geneviève DESVIGNE, Jean-Michel GILLARDIN, Christian LABILLE, Françoise LACAUX, Jérôme LASSOT, Jean-Pierre LECORNET, Christelle MARTINET SCHIRCH, Marlène SANTOS,

Secrétaire de séance : Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET

N° 82 – ADMINISTRATION GENERALE – Assemblée – SICTOM Sud Allier – désignation membres – communes de LE BOUCHAUD, TRETEAU et VARENNES-SUR-ALLIER

Vu le rapport de présentation ci-annexé,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- de désigner en qualité de représentant de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire au sein du comité syndical du SICTOM Sud Allier – Bayet,
 - o Monsieur André TRUGE, représentant suppléant, en lieu et place de Madame Céline MOLINA démissionnaire, pour la commune de LE BOUCHAUD,
 - o Monsieur Arnaud DELIGEARD, représentant suppléant, en lieu et place de Monsieur Gérard BONIN, pour la commune de TRETEAU,
 - o Monsieur Gérard MERCIER représentant suppléant, en lieu et place de Monsieur Nicolas MALLET démissionnaire, pour la commune de VARENNES-SUR-ALLIER,

les autres membres restant inchangés,

- d'acter la mise à jour de l'ensemble des représentants de la Communauté de communes au sein du comité syndical du SICTOM Sud Allier figurant sur le tableau ci-dessous,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifiée exécutoire la présente délibération
 Publiée ou notifiée par voie électronique le
 Déposée par voie électronique en Préfecture le

P.E.C
 Le Président,

DELIBERATION N°	2022.10.03/82
CLASSIFICATION	5.3

RAPPORT DE PRESENTATION

N°82 – ADMINISTRATION GENERALE – Assemblée – SICTOM Sud Allier – désignation membres – communes de LE BOUCHAUD, TRETEAU et VARENNES-SUR-ALLIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-1 et L.2121-21,

Vu l'adhésion de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire au SCTOM Sud Allier chargé du service de collecte et de traitement des ordures ménagères sur un périmètre de 27 communes (secteur de Varennes sur Allier et Le Donjon),

Vu les statuts du SICTOM Sud Allier,

Vu la délibération n° 2020.07.23/56 du 23 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire a désigné les représentants de la Communauté de communes au sein du comité syndical du SICTOM Sud Allier,

Il est exposé :

Le SICTOM Sud Allier – Bayet assure la collecte et le traitement des ordures ménagères sur 27 communes (14 communes du secteur de Varennes sur Allier et 13 communes du secteur de Le Donjon).

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire est représentée au sein du comité syndical par 27 délégués titulaires et 27 délégués suppléants qu'il lui appartient de désigner.

Par délibération en date du 23 juillet 2020, le conseil communautaire a désigné l'ensemble de ces représentants.

Par courrier, Madame Céline MOLINA de la commune de LE BOUCHAUD, Monsieur Gérard BONIN de la commune de TRETEAU et Monsieur Nicolas MALLET de la commune de VARENNES-SUR-ALLIER ont fait part de leur volonté de démissionner en tant que représentant suppléant de la Communauté de communes au sein du comité syndical du SICTOM Sud Allier,

Il convient donc de désigner trois nouveaux représentants.

Afin de désigner ces délégués, il est rappelé, qu'en application des dispositions de l'article L.5711-1 du CGCT, le choix du conseil communautaire peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une de ses communes membres.

Sachant que le conseil municipal de la commune de LE BOUCHAUD souhaite désigner Monsieur André TRUGE, que le conseil municipal de la commune de TRETEAU souhaite désigner Monsieur Arnaud DELIGEARD et que conseil municipal de la commune de VARENNES-SUR-ALLIER souhaite désigner Monsieur Gérard MERCIER

Il est proposé au conseil communautaire :

- de désigner en qualité de représentant de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire au sein du comité syndical du SICTOM Sud Allier – Bayet,
 - o Monsieur André TRUGE, représentant suppléant, en lieu et place de Madame Céline MOLINA démissionnaire, pour la commune de LE BOUCHAUD,
 - o Monsieur Arnaud DELIGEARD, représentant suppléant, en lieu et place de Monsieur Gérard BONIN, pour la commune de TRETEAU,
 - o Monsieur Gérard MERCIER représentant suppléant, en lieu et place de Monsieur Nicolas MALLET démissionnaire, pour la commune de VARENNES-SUR-ALLIER,

les autres membres restant inchangés,

- d'acter la mise à jour de l'ensemble des représentants de la Communauté de communes au sein du comité syndical du SICTOM Sud Allier figurant sur le tableau ci-dessous,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°	2022.10.03/82
CLASSIFICATION	5.3

REPRESENTANTS AU SICTOM SUD ALLIER				
COMMUNE	TITULAIRES		SUPPLEANTS	
	NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
AVRILLY	GROS	Gilbert	CARIGNANT	Solène
BOUCE	LABORIE	Anouk	DUBSAY	Serge
CINDRE	MARTINANT	Didier	DASCIER	Marc
CRECHY	BLANC	Claude	SEGUR	Véronique
LANGY	FORTIN	Franck	MACHURET	Jean-Mikaël
LE BOUCHAUD	CHANUT	Corinne	TRUGE	André
LE DONJON	DERIOT	Eliane	LABBE	Guy
LE PIN	THUILLIER	Camille	JARDIN	Pascal
LENAX	DUVERGER	Daniel	BOIVIN	Roger
LODDES	AUGIER	Marie-France	MASSON	Denis
LUNEAU	LASSOT	Hervé	COZENOT	Hervé
MONTCOMBROUX LES MINES	LACROIX	Guillaume	MINARD	Michel
MONTAIGU LE BLIN	LAFARGE	Thierry	CHARBONNIER	Thierry
MONTAIGUET EN FOREZ	CHOMET	Hervé	PETIOT	Hervé
MONTOLDRE	JUVIN	Marc	PENE	Jérôme
RONGERES	MAITRE	Michel	POIGNÉ	Hervé
NEUILLY EN DONJON	CHARTIER	Patrick	BONNABAUD	Olivier
SAINT DIDIER EN DONJON	BUZZI	Willy	RYAN	Georges
SAINT FELIX	BRUNOT	Denis	DUMAS	Angélique
SAINT GERAND LE PUY	VASSAL	Christian	NARBOUX	Véronique
SAINT LEGER SUR VOUZANCE	VERNUSSE	Isabelle	MARTINANT	Gilles
SANSSAT	GUILLAUME	Romain	FAURE	Patrick
SORBIER	PUJOS	Henri	JALLET	Jean-Philippe
TRETEAU	CHASSAGNE	Jean François	DELIGEARD	Arnaud
TREZELLES	VERNISSE	Alain	CERCLE	Nathalie
VARENNES SUR ALLIER	JOLY	Henri	MERCIER	Gérard
VARENNES SUR TECHE	CHABRY	Jérôme	GAGNOL	Carole